

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr

www.beaulieu-sur-loire.fr

N° 2026-028

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le

ID : 045-214500290-20260428-D2026028-DE



COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le VINGT-HUIT AVRIL à dix-neuf heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky HECQUET, Maire.

Etaient présents :

Jacky HECQUET, Yannis SIGNORET, Isabelle BERTRAND, Emmanuel LEMAIRE, Céline DESCHAMPS, Stéphane FOTI, Isabelle PRUVOST, Auriane BROSSE, Stéphanie CABON, Martial LEYOUR, Brenda DESROCHERS, Bertrand HAUTIN, Florent DEBERNE, Nathalie ROBIN, Didier MORIN, Marie-Christine LECLERCQ, Francis BONNEFONT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : Monsieur Guillaume RAGU, Madame Camille BELLEIL

Absents :

Excusés :

Madame Marie-Christine LECLERCQ a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
21 avril 2026	
Date d'affichage	
21 avril 2026	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	11

Objet : VOTE DES SUBVENTIONS 2026 – Aux associations et organismes publics et assimilés

Monsieur le Maire dépose devant le Conseil Municipal, l'état des subventions à attribuer en 2026 tel qu'il a été arrêté par la Commission des Finances lors de sa réunion du 26 février 2026 et donne lecture du compte-rendu de cette réunion.

Il donne toutes les précisions sur les demandes formulées tant par les associations locales que par certains organismes extra-locaux, et demande l'avis du Conseil sur ces demandes.

Après examen des demandes et propositions présentées, LE CONSEIL MUNICIPAL, hors de la présence des membres décisionnaires d'associations, approuve à l'unanimité :

↳ **De suivre** l'avis de la Commission des Finances du 26 février 2026,

↳ **Arrête**, en conséquence, le montant des subventions à verser aux associations et organismes publics, comme indiqué sur les états ci-annexés.

Les dépenses correspondantes sont prévues aux comptes 657361, 657362, et 6574 du Budget Primitif 2026.

La secrétaire de séance,

Marie-Christine LECLERCQ

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Jacky HECQUET

